

COMMUNE DE JOUET SUR L'AUBOIS
PROCES VERBAL DU CONSEIL DU 05 juin 2026

Le 05 juin 2026 à 18h00, le Conseil Municipal légalement convoqué le 29 mai 2026 s'est réuni sous la présidence de Monsieur LAURENT Serge, Maire.

PRESENTS : Mrs LAURENT, BOUQUELY, METGE, MALTHET, BONNOT, BRUNET, REZONVILLE,
Mmes CADIOT, PRIN, CROCHET MARTIGNE,

EXCUSES : Madame CHASSIN qui avait donné procuration à Monsieur BOUQUELY
Madame NOPPE qui avait donné procuration à Madame MARTIGNE CROCHET
Madame GREVAIN qui avait donné procuration à Madame PRIN Katia
Madame BERTHIER qui avait donné procuration à Monsieur BONNOT Stéphane
Madame BOULANDET

ABSENTS :

SECRETAIRE : CADIOT Patricia

ORDRE DU JOUR :

- Signature de la feuille de présence
- Désignation du secrétaire de séance
- Intégration d'un nouveau conseiller
- Élection des délégués communaux
- Tarification de la borne de vidange camping-car
- Informations et questions diverses

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité. Monsieur le Maire demande l'ajout de deux points supplémentaires :

- Démission d'un conseiller municipal et intégration de Madame BOULANDET au sein du Conseil,
- Délibération relative à la tarification de la borne de recharge camping-car.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité l'ajout de ces deux points.

I - INTEGRATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Monsieur le Maire informe que Madame BOULANDET remplacera Monsieur CAMPEAUX au sein du Conseil Municipal, suite à la démission de Monsieur CAMPEAUX.

Monsieur le Maire a demandé, au préalable, à Madame BOULANDET si cette dernière était toujours d'accord sur ses prises de fonctions. Elle a donné son accord et est donc installée.

II- ELECTIONS DES GRANDS ELECTEURS POUR LES ELECTIONS SENATORIALES

Vu le code électoral,

Vu le décret ministériel en date du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs

Vu l'arrêté préfectoral du 20 Mai 2026 relatif à la fixation du nombre des Conseillers Municipaux à élire ainsi que le mode de scrutin applicable.

Les Conseillers Municipaux sont convoqués le vendredi 5 juin 2026 pour élire les délégués du Conseil Municipal et leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs le dimanche 27 septembre 2026.

Le bureau électoral est composé des deux élus les plus âgés présents à l'ouverture de la séance (Mr BRUNET et Monsieur METGE) et des deux élus les plus jeunes présents à l'ouverture de la séance (Mme CROCHET MARTIGNE, Monsieur REZONVILLE), présidé par le Maire.

Madame CADIOT assure les fonctions de secrétaire.

Les délégués titulaires et leurs suppléants sont élus sur la même liste, sans débat, à la représentation à la proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel.

Le Conseil Municipal doit élire 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants.

Monsieur le Maire indique à l'assemblée qu'une seule liste s'est déclarée.

Le vote a lieu à bulletin secret.

Monsieur le Président appelle chaque Conseiller Municipal à tour de rôle pour voter.

Après le vote du dernier Conseiller Municipal, Monsieur le Président déclare le scrutin clos et les membres du bureau procèdent au dépouillement à dix-huit heures quinze.

Les résultats du vote sont les suivants :

ELECTION DES DELEGUES

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	14
A déduire bulletins blancs ou nuls	0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	14
Majorité absolue	8

Ont obtenu :

- BERTHIER Julia 14 voix
- LAURENT Serge 14 voix
- CROCHET MARTIGNE Cécile 14 voix

Ont réuni la majorité absolue et ont été proclamés délégués titulaires :

Mme BERTHIER Julia, née le 11 décembre 1969 à Neuilly-sur-Seine (92), domiciliée à Jouet-sur-l'Aubois - 9 ter impasse des Crots - a déclaré accepter le mandat,

Mr LAURENT Serge, né le 05 septembre 1955 à La Charité Sur Loire (58), domicilié à Jouet-sur-l'Aubois - 4 rue de la Galotte, a déclaré accepter le mandat,

Mme CROCHET MARTIGNE Cécile, née le 18 octobre 1975, à Annecy (74), domiciliée à Jouet-sur-l'Aubois 20 Place Daumy, a déclaré accepter le mandat,

ELECTION DES SUPPLEANTS

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	14
A déduire, bulletins blancs ou nuls	0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	14
Majorité absolue	8

Ont obtenu :

- BRUNET Daniel 14 voix
- Marie-José CHASSIN 14 voix
- BOUQUELY Frédéric 14 voix

Ont obtenu la majorité absolue et ont été proclamés suppléants :

- Mme BRUNET Daniel, né le 17/05/1949 à Juvisy-sur-Orge (78), domicilié à JOUET-sur-l 'AUBOIS, 491 Route du Poids de Fer a déclaré accepter le mandat
- Mme CHASSIN Marie-José, née le 27/04/1949 à BONNE (Algérie), domiciliée à Jouet-sur-l'Aubois 1056 Route du Poids de Fer a déclaré accepter le mandat,
- Mr BOUQUELY Frédéric, né le 25/09/1966 à Montluçon (03), Domicilié à JOUET-sur-l 'AUBOIS, 13 bis rue des Petits Champs a déclaré accepter le mandat.

III DELIBERATION RELATIVE A LA TARIFICATION DE LA BORNE DE CAMPING-CAR

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la Communauté de Communes a réalisé l'installation d'une borne de recharge et vidange pour camping-car située rue des petits champs, le long de l'aubois, sur la vélo route du Canal de Berry à vélo.

Il précise que cette borne permettra la recharge en électricité, le remplissage d'eau et la vidange des eaux grises.

L'électricité et l'eau potable seront payante via un terminal CB à la borne ou par QR code via internet. Le stationnement sera gratuit, aucun aménagement n'est prévu pour le moment.

Il convient de définir la tarification de ces services. Lors du conseil communautaire, il a été acté d'uniformiser le tarif sur les différentes bornes de camping-car de la Communauté de Communes, soit 2 € pour 100 litres d'eau et 2 € par heure de charge en électricité, la vidange des eaux grises est gratuite.

Il précise que tous les documents nécessaires à l'ouverture d'un contrat commerçant ont été réalisés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve les tarifs tels qu'ils ont été présentés.

Monsieur MALTHET informe l'assemblée qu'il existe une association qui peut donner des conseils sur l'aménagement des aires de camping-car afin d'assurer une bonne utilisation de celles-ci.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'invitation et du programme des universités des Maires et Présidents d'Intercommunalités du Cher qui auront lieu le 19 juin 2026 dès 9h00 à Bourges.

Il informe également les membres du Conseil des principales réunions d'information organisées par l'Association des Maires du Cher. Il souligne que le document sera transmis à l'ensemble des Conseillers.

Monsieur le Maire donne lecture d'une carte de remerciement de la famille qui a subi un incendie sur la commune.

Points sur les réunions :

- 10/06/2026 à 18h00 : SIVOM LOIRE ET CANAL
- 11/06/2026 à 18h00 : Conseil d'école

- 22/06/2026 : passation de pouvoir au SDIS

-

Monsieur Le Maire laisse la parole aux membres de l'assemblée.

Monsieur BOUQUELY fait le point sur la réunion avec les représentants des parents d'élèves, les institutrices et les élus, relative à la mise en place d'un RPI. Il précise que pour le moment rien n'est acté. Il informe l'assemblée que les parents d'élèves ont réalisé un sondage suite au lancement de ce projet. Pour le moment, aucun résultat de ce sondage n'a été transmis.

Il fait le point sur la réunion qui s'est tenue au syndicat des eaux.

Travaux route de Nevers : L'entreprise ROBINEAU a terminé les branchements du réseau d'eau. Elle débutera la phase 4 avec la rue des ponts et la pose du surpresseur.

Monsieur METGE fait le point sur les travaux du Centre Socio Culturel. Il informe l'assemblée que le plombier n'est toujours pas revenu sur le chantier.

L'entreprise PROXY interviendra le 08 juin afin de réparer les lignes téléphoniques. L'entreprise Gallois va intervenir sur la fuite de 3 vannes.

Madame CROCHET MARTIGNE indique que l'inscription pour les transports scolaires débutera le 10 juin 2026. Une majoration sera appliquée pour les personnes qui n'auront pas rempli les documents avant le 10 juillet 2026.

Monsieur BRUNET : Le concours de boule, organisé par l'amicale pétanque jouettoise dans le cadre de leur qualification au 3^{ème} tour de la coupe de France, a connu un beau succès.

Monsieur REZONVILLE souhaiterait connaître la localisation des chemins communaux. Monsieur le Maire l'informe que la commune n'en possède pas beaucoup. Il lui transmettra les informations.

Madame CADIOT informe que la fête des mamans s'est bien déroulée. Elle déplore que sur les 12 invitations seulement 4 familles soient venues.

La collecte alimentaire a permis de récolter 8 caddies de provisions pour l'épicerie sociale. Elle remercie Maxi marché de permettre la réalisation de ces collectes.

Monsieur le Maire termine en indiquant que Monsieur Méchin a été élu président du Pays Loire Val d'Aubois et que Madame CADIOT s'est proposée être membre au sein de la commission sociale du Pays.

FIN DE LA SEANCE : 19h40

LISTE DES DELIBERATIONS

Délibération n° DEL05062026_40 / Délibération relative à la tarification de la borne de service camping-car/ Approuvée

Délibération n° DEL05062026_41 / ELECTIONS DES GRANDS ELECTEURS POUR LES ELECTIONS SENATORIALES / Approuvée

Le Secrétaire

Patricia CADIOT



Le Maire

Serge LAURENT